

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

PREFECTURE DE MAROUA

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FART NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

DIVISIONAL OFFICE OF MAROUA

DIVISIONAL TENDERS BOARD

Appel d'Offres National Ouvert
N° 05/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2020 DU 14 MAI 2020
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE BEGUELE, ARRONDISSEMENT DE MAROUA I, DEPARTEMENT DU
DIAMARE-REGION DE L'EXTREME- NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT 2020

IMPUTATION N° 54 94 709 07 110000 2222 337

AUTORISATION DE DEPENSE : H081987

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2020, Le Préfet du Département du Diamaré, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux de Réhabilitation de deux salles de classe à l'École Publique de Béguélé, Arrondissement de Maroua I-Département du Diamaré, Région de l'Extrême Nord.**

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les maçonneries ;
- Les charpentes – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Public du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) de l'Exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **54 94 709 07 110000 2222 337**, pour un coût estimatif total de **Dix Millions deux cents trente-trois mille trois cent quatre-vingt-huit (10 233 388) de francs CFA TTC.**

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Préfecture de Maroua**.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Préfecture de Maroua** dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze Mille (15 000) francs CFA** auprès de la Trésorerie Générale de Maroua.

7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**Volume 1**)
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**volume 2**)
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**Volume 3**).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01)** original et **(06)** copies marqués comme telles, conformes aux Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé auprès de la préfecture de Maroua au plus tard le **05 JUIN 2020** à **14 Heures** et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert
N° **05** /AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2020 DU **14 MAI 2020** POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
DE BEGUELE, ARRONDISSEMENT DE MAROUA I, DEPARTEMENT DU DIAMARE-
REGION DE L'EXTREME- NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT 2020

IMPUTATION N° 54 94 709 07 110000 2222 337

AUTORISATION DE DEPENSE : H081987

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission **Deux cent quatre mille six cent soixante-huit (204 668) Francs CFA** établie, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier rang ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **05 JUIN 2020** à **15 heures** précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-cinq (25) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délais d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux est de **deux (02)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^{ème} étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3^{ème} étape** : Évaluation des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non justification d'au moins une des références exigées.

13.2- Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (**oui ou non**) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan certifiés.) oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans les travaux similaires) oui/non ;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement oui/non ;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail oui/non ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels.. oui/non ;
- L'attestation de visite du site oui/non.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins **34 oui** sur **49** entraîne l'élimination du soumissionnaire.

14. Attribution du Marché

Le Préfet du Département du Diamaré, **Autorité Contractante(AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Délai de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du **Chef de Service des Affaires Économiques et Financières de la Préfecture de Maroua** au numéro de téléphone **699388663**, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

Maroua, le 14 MAI 2020

Le Préfet

(*Autorité contractante*)

Ampliations :

- DDMAP/DIA (pour information)
- PRESIDENT / CDPM (pour information)
- DIRECTEUR/ENIET DE MAROUA (Pour suivi)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONO.



EKO A MBARGA Jean-Marc

Administrateur Civil Principal
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur